



**FIDA**  
**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**  
**Conseil d'administration – Soixante-septième session**

Rome, 8 – 9 septembre 1999

**ACTIVITÉS PRÉVUES AU TITRE DES PROJETS**  
**1999-2000**

1. À la deuxième session du Conseil d'administration, il a été décidé que des renseignements sur les activités prévues au titre des projets seraient communiqués régulièrement au Conseil afin que ses membres soient tenus constamment informés de l'évolution de la situation concernant la réserve de projets du FIDA et puissent, s'ils le souhaitent, émettre des observations sur les activités prévues à un stade approprié du cycle des projets. Depuis, des renseignements de cette nature ont été régulièrement fournis au Conseil à chacune de ses sessions, sous la forme d'annexes aux documents soumis au titre des points pertinents de son ordre du jour.

2. Lors d'une session antérieure du Conseil d'administration, certains de ses membres ont demandé que des précisions complémentaires leur soient fournies sur la nature et le but de ces annexes. Les explications demandées ont été données à la huitième session et sont reprises ci-dessous pour la commodité du Conseil. Les informations figurant à l'annexe E ont été demandées par le Conseil d'administration à sa trente-cinquième session.

**a) Annexe A**

L'annexe A a pour but de présenter au Conseil d'administration, un résumé des informations disponibles sur les projets dont l'élaboration a atteint un stade avancé et qui sont par conséquent susceptibles d'être soumis au Conseil à l'une de ses sessions suivantes. Comme les observations des membres du Conseil sur les descriptions succinctes des projets figurant à l'annexe A sont recueillies lors de la session où les documents en question sont examinés, ces descriptions succinctes ne sont pas reproduites à nouveau dans l'annexe A des documents qui sont soumis au Conseil à ses sessions ultérieures.

Toutefois, pour que l'annexe A soit une récapitulation de tous les projets qui se trouvent à un stade d'élaboration avancé, on trouvera ci-joint une liste des projets qui ont déjà été soumis au Conseil lors de sessions précédentes dans l'annexe A mais qui n'ont pas encore été approuvés.

**b) Annexe B**

L'annexe B a pour objet de fournir une liste complète des projets compris dans la réserve et qui ont fait l'objet d'un examen par le Comité d'examen technique (TRC) afin de s'assurer qu'ils répondent aux conditions requises pour bénéficier du soutien du FIDA. Cette annexe comprend donc les projets qui ont été uniquement identifiés, ceux dont l'élaboration a atteint un stade avancé (et qui par conséquent figurent eux aussi dans l'annexe A au document ou à un document précédent) et les projets qui sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration au cours de la même session. L'annexe B fournit donc une liste qui permet de retrouver facilement tous les projets se trouvant dans la réserve.

**c) Annexe C**

L'annexe C a pour but de récapituler sous forme de tableaux les montants prévus pour des activités financées par le Fonds d'élaboration des projets dans le cadre du programme de dons d'assistance technique, tels qu'approuvés par le Conseil des gouverneurs dans le programme de travail et budget du FIDA.

**d) Annexe D**

L'annexe D a pour but de fournir une description succincte des dons d'assistance technique accordés au titre du Mécanisme spécial d'intervention (MSI) et qui ont été approuvés par le Président en vertu des pouvoirs que le Conseil d'administration lui a délégués<sup>1</sup>.

**e) Annexe E**

L'annexe E fournit, pour observations éventuelles de la part du Conseil d'administration, un résumé des renseignements disponibles sur les propositions de dons d'assistance technique en matière de recherche agricole et de formation dont la conception a atteint un stade avancé et qui ont donc de fortes chances d'être présentés au Conseil lors de l'une de ses prochaines sessions.

3. Les informations contenues dans les annexes A, B et E ne donnent qu'une indication de l'évolution des activités du Fonds à divers stades du cycle du projet. Certains des projets ou dons mentionnés ne verront peut-être jamais le jour alors que d'autres, qui ne figurent pas encore sur la liste, pourront y être inscrits plus tard. Il faut souligner également que le fait d'inclure dans ces annexes un ou plusieurs projets ou dons intéressants tel ou tel pays n'implique ni un jugement définitif sur leur pertinence, ni une prise de position quant au montant de l'aide dont ce pays peut bénéficier, ni une indication du nombre de projets à financer.

4. Les explications ci-dessus valent aussi bien pour les documents précédents que pour les annexes jointes au présent document.

---

<sup>1</sup> Des précisions sur tout don d'assistance technique approuvé par le Président depuis la dernière session du Conseil seront données à la présente session.

<b>Région:</b> Afrique I	<b>Pays:</b> Cameroun
<b>Nom du programme:</b> Programme d'appui au microfinancement à l'échelon national	<b>PNB par habitant</b> <sup>1</sup> : 620
<b>Coût du programme: (en millions de USD):</b> 15,8	<b>Population (en millions d'habitants)</b> <sup>1</sup> : 14
<b>Prêt du FIDA (en millions de USD):</b> À déterminer	<b>Financier extérieur principal</b> <sup>2</sup> : FIDA
<b>Conditions de prêt proposées:</b> Particulièrement favorables	<b>Cofinanceurs:</b> À déterminer
<b>État d'avancement:</b> Évaluation prospective en cours	<b>Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt:</b> FIDA et à déterminer

### Objectifs du programme

La lutte contre la pauvreté et la mise en place de moyens de subsistance durables en milieu rural – l'un des objectifs généraux du FIDA au Cameroun – dépend en grande partie de l'existence de services et réseaux viables de microfinancement, ce pour quoi il faut un environnement politique favorable et des mesures spécifiques venant appuyer à long terme le développement et la diversification des réseaux. Dans ce contexte, le programme proposé a pour objectif de créer et de faire fonctionner un réseau d'institutions de microfinancement convenablement supervisées et qui puissent assurer des services viables accessibles à toutes les couches de la population dont les ruraux, les économiquement faibles et les femmes. Le programme s'attachera plus précisément à: i) mettre au point et faire appliquer un système à deux niveaux de réglementation et d'encadrement fondé sur le principe de prudence pour tous les types d'organismes de microfinancement (mutualistes ou non) chargés de garantir la sécurité des fonds déposés; ii) mettre en place des services de microfinancement et les réseaux nécessaires pour qu'ils puissent atteindre toutes les couches de la population; iii) contribuer à donner accès aux services financiers dans des zones rurales à fort potentiel où, pour l'instant, la population ne bénéficie guère ou pas de ces services; enfin, iv) aider à étudier, mettre à profit et faire connaître les expériences novatrices des organismes de microfinancement sur le plan des institutions et des produits.

### Bénéficiaires du programme

Le programme proposé, d'envergure nationale, accordera une attention toute particulière aux couches les plus défavorisées de la population, qui n'ont guère ou pas accès aux services financiers. Ce sont les pauvres utilisant peu de ressources, c'est-à-dire les clients des organismes de microfinancement en milieu tant rural qu'urbain, qui constitueront le groupe cible. Le programme devrait redonner confiance aux petits commerçants et les encourager, ce qui contribuera à accroître le nombre de membres de ces organismes et développer leurs opérations financières et donc à renforcer la mobilisation des ressources et l'intermédiation financière dans le pays – mesures qui auront un impact sur le développement national. Le programme devrait contribuer notablement à améliorer la situation des femmes puisque la majorité des clients des organismes de microfinancement travaillent

<sup>1</sup> Données de 1997. PNB exprimé en dollars des États-Unis.

<sup>2</sup> Financier extérieur qui, à la demande du gouvernement, conduit la conception et l'évaluation prospective du projet ainsi que la mobilisation de ressources extérieures.

dans le secteur informel, dominé par les femmes (par exemple *tontines*, *njangis*). À peu près 3% de la population du pays (soit 420 000 personnes, ce qui correspond au nombre de gens que desservent actuellement les systèmes de financements décentralisés) devrait bénéficier directement des mesures adoptées ou des actions de consolidation entreprises dans le cadre du programme, sans compter tous ceux que l'expansion des réseaux permettra d'atteindre.

### **Composantes du programme**

#### **a) Appui aux institutions pour la formulation des politiques et la gestion**

Le programme appuiera: i) la création du Conseil national du microfinancement (CNMF), qui sera un organisme autonome chargé de contrôler, d'encadrer, de réglementer et de développer les activités de microfinancement; et ii) la mise en place au sein du Ministère des finances d'une unité responsable des organismes de microfinancement pour lui donner les moyens de contribuer à la formulation des grandes orientations, à la réglementation et à l'encadrement. Le programme prendra en charge le coût de la formation, des véhicules, du matériel et des installations pour: a) aider, le cas échéant, à donner une orientation nouvelle aux organismes de microfinancement afin qu'ils puissent fonctionner normalement dans le cadre de la nouvelle législation et b) de bien les encadrer dans ce nouveau contexte en veillant à ce qu'ils appliquent des règles de prudence.

#### **b) Mise en place de réseaux d'organismes de microfinancement**

Un appui sera fourni dans les domaines suivants: i) réorientation et renforcement des organisations faîtières des principaux réseaux d'organismes de microfinancement pour leur permettre de faire face à la demande croissante de services centraux diversifiés, particulièrement autoréglementation et encadrement; des services d'appui à la formation et à la gestion seront également assurés. Le programme aidera par la suite à développer les services des réseaux, à une échelle certes limitée, dans d'autres zones où les perspectives d'interaction avec des activités de développement complémentaires sont prometteuses; ii) renforcement, par une formation, des capacités professionnelles des agents des organismes de microfinancement, qu'ils appartiennent ou non à des réseaux importants; organisation et/ou renforcement d'un cours sur le microfinancement dans un établissement de formation pour mettre en place des capacités institutionnelles sur une base autonome; iii) adoption de dispositions appropriées au niveau des réseaux ou en relation avec des banques commerciales pour l'échange de liquidités et le refinancement; enfin, iv) extension expérimentale d'activités clés d'organismes de microfinancement novateurs et organisation ou renforcement d'activités de recherche et développement sur les innovations institutionnelles et les produits financiers.

### **Exécution du programme**

Le programme se déroulera sur deux cycles (un premier cycle de trois ans et un deuxième de 3 à 4 ans, sous réserve des résultats de l'évaluation du premier cycle). La responsabilité générale du programme sera confiée au Ministère des finances, tandis que le CNMF en supervisera l'exécution et donnera des avis au gouvernement. Le CNMF, organisme à large assise qui définira les grandes orientations, comprendra des représentants des principaux réseaux d'organismes de microfinancement et des coopératives indépendantes d'épargne et de crédit, du gouvernement, de la banque centrale et des banques commerciales. L'exécution du programme sera confiée au secrétariat technique du CNMF, qui fera office d'unité nationale de gestion du programme, avec l'aide d'un service de planification, d'évaluation et de suivi.



### **Caractéristiques importantes**

S'inspirant des grandes lignes de l'exposé des opportunités stratégiques de pays (COSOP) approuvé en 1998, le FIDA aidera à créer les conditions institutionnelles, techniques et logistiques nécessaires pour que les clients potentiels des services de microfinancement puissent réagir positivement aux signaux du marché. Il s'agira d'éliminer les obstacles au transfert de technologie, au financement rural et à la mise en place d'une infrastructure socio-économique. Le programme comporte donc plusieurs caractéristiques novatrices: i) desserte de l'ensemble du pays et approche globale du développement des activités de microfinancement; ii) démarche privilégiant la participation pour que les parties prenantes aient la maîtrise des activités, notamment grâce à l'organisation de divers ateliers et d'un atelier national (avec la participation des donateurs) qui avalisera un document directif sur le microfinancement et un programme d'investissement; enfin, iii) interaction entre le programme de microfinancement et d'autres opérations menées avec l'appui du FIDA.

### **Principales questions**

Les prochaines étapes de l'élaboration du programme porteront sur les points suivants: i) rédaction d'un document directif sur le microfinancement suivie d'une déclaration à ce sujet; ii) création du CNMF et définition de son mandat; iii) création d'une unité nationale chargée du microfinancement au Ministère des finances et définition de son mandat (ces deux derniers points seront une condition préalable à la mise en route du programme); iv) prise des dispositions nécessaires pour la formation et le développement des capacités professionnelles; v) nécessité de vérifier que divers réseaux ou organisations non gouvernementales d'appui ont la volonté et la capacité de réorienter et de renforcer les institutions, de donner une impulsion stratégique et de privilégier à long terme la viabilité et l'autonomie des organismes de microfinancement et des réseaux avec leurs services centraux; vi) mise au point des modalités de cofinancement avec les bailleurs de fonds potentiels; enfin vii) évaluation de la capacité des autorités à mener les activités prévues.

### **Opérations antérieures du FIDA**

À ce jour, le Cameroun a reçu une assistance financière pour quatre projets (un dû à l'initiative du FIDA et trois cofinancés) pour un montant total de 26,42 millions de DTS. Un projet est en cours d'exécution.

<b>Région:</b> Afrique I	<b>Pays:</b> Guinée
<b>Nom du programme:</b> Programme de développement rural participatif en Haute Guinée orientale	<b>PNB par habitant</b> <sup>1</sup> : 550
<b>Coût du programme: (en millions de USD):</b> 19,8	<b>Population (en millions d'habitants)</b> <sup>1</sup> : 6,9
<b>Prêt du FIDA (en millions de USD):</b> À déterminer	<b>Financier extérieur principal</b> <sup>2</sup> : FIDA
<b>Conditions de prêt proposées:</b> Particulièrement favorables	<b>Cofinanceurs:</b> FIDA. Pourparlers en cours avec l'Agence française de développement (AFD)
<b>État d'avancement:</b> Évaluation prospective en cours	<b>Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt:</b> FIDA et Bureau des services d'appui aux projets de l'ONU (BSP/ONU)

### Objectifs du programme

Étant donné que 40% des pauvres du pays vivent en Haute Guinée, le programme proposé a pour objet d'améliorer les revenus et les conditions de vie des familles rurales pauvres de la zone concernée et d'instaurer un développement durable pris en main par les populations pauvres elles-mêmes. À cette fin, les objectifs immédiats du programme sont les suivants: i) renforcer la capacité des institutions locales pour qu'elles puissent entreprendre et gérer leurs propres activités de développement, en insistant particulièrement sur les femmes qui représenteront 50% des bénéficiaires; ii) mettre en place des institutions financières rurales de proximité qui soient viables sur le modèle des associations de services financiers; iii) améliorer les possibilités d'activités rémunératrices, agricoles ou non, pour les ménages pauvres; enfin, iv) renforcer le système régional de suivi et d'évaluation en faveur du développement rural.

### Bénéficiaires du programme

Le programme sera mené dans trois préfectures de Haute Guinée, l'une des régions les plus pauvres du pays, où vivent 416 000 habitants (soit 48 000 ménages) dans 400 villages. Les différences de revenus sont très marquées entre cette région et le reste du pays. Le taux d'alphabétisation est d'environ 20% parmi les femmes, la sous-nutrition est endémique et le paludisme est responsable de la plupart des décès. Les interventions du programme seront axées sur 200 des villages les plus pauvres de la zone, qui comptent environ 189 000 personnes (soit 24 500 ménages).

### Composantes du programme

#### a) Participation et formation

Il s'agit: i) d'aider les hommes et les femmes des villages les plus défavorisés à déterminer les activités qu'ils jugent prioritaires et, à partir de là, créer des institutions économiques ou sociales de base ou les renforcer; ii) d'assurer l'alphabétisation fonctionnelle des femmes ainsi qu'une formation

technique et gestionnaire aux membres de groupes; iii) de mettre sur pied des programmes d'exécution avec les groupes. On aidera à faire des diagnostics participatifs dans certains villages et à entreprendre des activités de formation avec l'aide d'ONG et de services d'appui du secteur public.

**b) Appui au développement et à la diversification de l'agriculture**

Le programme financera des microprojets proposés par des institutions locales dans les domaines suivants: i) développement des cultures et de l'élevage, notamment création de magasins pour la fourniture d'intrants et promotion de techniques durables adaptées au contexte local pour lesquelles un stock initial d'intrants sera fourni. Les magasins serviront de centres d'information et de vulgarisation pour l'intensification de l'agriculture organique, et les services de vulgarisation ou bien des ONG compétentes donneront régulièrement des conseils et mèneront des activités de démonstration sur demande; ii) mesures de conservation des sols telles que construction de banquettes selon les courbes de niveau, cultures en bande, parcelles boisées villageoises, etc.; iii) activités rémunératrices (par exemple, traitement des produits de la forêt, services divers tels que mouture, décorticage, travail du métal, petit commerce et autre); iv) travaux d'infrastructure (par exemple, développement des bas-fonds, remise en état des routes de desserte, alimentation en eau potable, écoles et postes de santé); enfin, v) programme participatif de recherche appliquée.

**c) Services financiers ruraux**

Le programme aidera à créer une cinquantaine de banques villageoises sur le modèle des associations de services financiers préconisées dans le cadre d'autres projets du FIDA dans le pays. Un agent qualifié sera engagé pour promouvoir l'activité des banques, dispenser une formation et superviser les services de suivi et de vérification des comptes. Pendant la durée du programme, les diverses banques se grouperont en réseau et établiront des relations avec le secteur financier structuré pour le refinancement.

**d) Gestion du programme**

On aidera à créer une petite unité autonome de coordination du programme (UCP) qui soustraira certaines activités à des organisations partenaires telles qu'ONG, services d'appui du secteur public et sociétés privées.

**Exécution du programme**

Le programme, qui durera dix ans, sera exécuté en trois phases, conformément aux modalités prévues par le Mécanisme flexible de financement (MFF). La responsabilité générale de l'exécution sera confiée au Ministère de l'agriculture et de l'élevage. L'UCP sera chargée de la programmation, de la gestion financière, du suivi et de l'évaluation ainsi que de l'approbation des microprojets. Il sera créé un comité de gestion composé de représentants du Ministère de l'agriculture et de l'élevage, des trois préfectures, des organisations partenaires et des bénéficiaires. Ces derniers seront responsables de l'exécution de divers microprojets menés avec l'appui d'organisations partenaires.

**Caractéristiques importantes**

Conformément au cadre stratégique dans lequel s'insère l'appui du FIDA au pays, le programme privilégiera à la fois la décentralisation et le développement local. Ce faisant, il adoptera une approche participative fondée sur la demande pour répondre aux besoins prioritaires recensés par les bénéficiaires. Étant axé sur les femmes, il contribuera à leur autonomisation et à une bonne gestion des ressources familiales et extérieures. Un "observatoire" du développement rural dans la région sera



créé avec un cofinancement des principaux donateurs (FIDA, AFD, Banque africaine de développement (BAfD)) pour assurer la coordination de toutes les interventions et favoriser les synergies.

### **Principales questions**

Pendant l'évaluation prospective, les aspects suivants seront abordés: i) affinement du mécanisme participatif qu'il est prévu de mettre en place; ii) évaluation plus détaillée de la demande et de l'offre de services; iii) analyse critique des possibilités d'intensification des cultures; iv) conception du système de suivi; enfin, v) recherche active de possibilités de cofinancement et de complémentarité avec d'autres initiatives.

### **Opérations antérieures du FIDA**

Huit projets au total (six dus à l'initiative du FIDA et deux cofinancés) ont été approuvés pour la Guinée pour un montant total de 56,14 millions de DTS (non compris les projets annulés). Un projet a été financé au titre du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA). Trois projets sont en cours d'exécution, et le projet d'appui aux communautés villageoises dû à l'initiative de la Banque mondiale devrait débiter en septembre 1999.



<b>Région:</b> Afrique I	<b>Pays:</b> Sénégal
<b>Nom du programme:</b> Programme national d'infrastructure rurale (première phase)	<b>PNB par habitant</b> <sup>1</sup> : 540
<b>Coût du programme: (en millions de USD):</b> 180,0 (dont 46,0 pour la première phase)	<b>Population (en millions d'habitants)</b> <sup>1</sup> 8,7
<b>Prêt du FIDA (en millions de USD):</b> À déterminer	<b>Financier extérieur principal</b> <sup>2</sup> : Association internationale de développement (IDA)
<b>Conditions de prêt proposées:</b> Particulièrement favorables	<b>Cofinanceurs:</b> FIDA. Pourparlers en cours avec la Banque islamique de développement, la BAfD et un certain nombre de donateurs bilatéraux
<b>État d'avancement:</b> Évaluation prospective préliminaire achevée (évaluation prospective conjointe prévue pour septembre 1999)	<b>Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt:</b> Banque mondiale/ FIDA et Banque mondiale

### Objectifs du programme

Le programme proposé, dû à l'initiative de la Banque mondiale, aura pour objectif de relancer l'économie rurale afin de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie de la population dans les campagnes. À cette fin, il favorisera la décentralisation du développement rural et renforcera l'administration publique locale. Pendant la première phase, le programme devrait: i) améliorer le cadre réglementaire, institutionnel et budgétaire en vue de la décentralisation du développement rural; ii) créer des mécanismes participatifs pour le financement et l'exécution de programmes d'investissement en faveur des communautés rurales; enfin, iii) faciliter l'accès des communautés rurales pauvres à l'infrastructure sociale et économique de base. L'intervention envisagée constitue un programme de développement rural à long terme, qui sera exécuté en trois phases sur 12 ans dans le cadre d'un prêt-programme adaptable de la Banque mondiale et du dispositif MFF du FIDA.

### Bénéficiaires du programme

Ce programme, d'une portée nationale, desservira 90 communautés rurales des régions les plus pauvres, où l'infrastructure de base est la moins développée. Le processus participatif adopté pour la définition des besoins, l'établissement des priorités, la prise de décisions et la gestion garantira que les infrastructures à financer correspondent aux priorités absolues des communautés rurales et que la majorité de la population en tire profit. L'infrastructure communautaire ainsi créée, associée à des améliorations fondamentales de l'accès des communautés au réseau routier national, relancera l'économie locale et permettra de créer des revenus et des emplois, en particulier pour les artisans locaux, les petits entrepreneurs et les ouvriers, qui seront engagés pour la construction et la remise en état de l'infrastructure. Environ 1,4 million de personnes, vivant pour la plupart au-dessous du seuil de pauvreté, devraient tirer profit du programme. Les femmes seront concernées, du fait de l'impact bénéfique que le programme aura sur leurs revenus en facilitant leur accès au marché et en améliorant les services de santé et d'éducation.

## Composantes du programme

Le FIDA cofinancera, à égalité, les composantes suivantes de la première phase du programme:

### a) **Appui à la décentralisation du développement rural**

Cette composante aura pour objet d'appuyer et de renforcer les moyens des collectivités locales des zones rurales sur le plan institutionnel, financier et des ressources humaines, et de rationaliser le cadre juridique et réglementaire dans lequel s'inscrit le développement local. Des fonds seront mis à disposition pour : i) soutenir les efforts déployés par le gouvernement pour mener une réforme budgétaire, et améliorer la gestion financière dans les zones rurales ; ii) renforcer la capacité des collectivités locales de gérer le processus de développement local et de répondre aux besoins des communautés ; iii) consolider les moyens de S&E et d'analyse du Conseil national pour le développement des communautés locales et soutenir l'Association des présidents des communautés rurales.

### b) **Fonds d'investissement local**

On financera la création d'un mécanisme, le fonds d'investissement local, qui servira à transférer des ressources financières aux communautés locales pour financer, sous réserve d'une contrepartie sous forme de don, des infrastructures publiques communautaires ayant la priorité. Deux guichets de financement distincts seront ouverts, à savoir le fonds d'investissement rural et le fonds pour les innovations. Le premier financera des infrastructures sociales communautaires de base (équipements de santé, d'éducation, d'assainissement et d'eau potable) ainsi que les travaux essentiels pour faciliter l'accès des communautés au réseau routier local et national (routes d'accès villageoises, petits ponts et gués). Le fonds pour les innovations servira à tester des procédures d'exécution améliorées en vue d'un financement par le Fonds d'investissement rural et à élargir l'éventail des projets pouvant bénéficier d'autres types d'investissements communautaires publics.

### c) **Infrastructure rurale de transports et renforcement de la Direction nationale du génie rural**

Le programme visera à : i) améliorer l'accès des communautés isolées à l'infrastructure rurale de transports, compte tenu de l'orientation vers les services; ii) mettre en place un système viable pour la gestion et l'entretien des routes rurales; iii) aider la Direction nationale du génie rural du Ministère de l'agriculture à définir sa mission et à renforcer sa capacité de donner suite aux programmes prioritaires arrêtés dans les domaines de l'infrastructure rurale de transports, de l'atténuation des effets sur l'environnement, et des microréseaux d'irrigation communautaires.

### d) **Coordination, suivi et évaluation des projets**

Des fonds seront mis à disposition au titre du programme pour: i) la coordination, la supervision générale et la gestion financière des projets, avec notamment la création et l'exploitation d'unités de coordination nationales et régionales; ii) la création et l'exploitation d'un système efficace de S&E qui servira d'outil de gestion.

## Exécution du programme

Sur le plan de l'organisation, la structure du programme reposera sur les institutions existantes aux échelons central et local. Le comité directeur sera chargé de la supervision générale et des orientations des projets. Une petite unité de coordination relevant du Ministère de l'agriculture sera responsable de l'ensemble de la gestion et de la coordination des activités du programme.



Conjointement avec les communautés rurales, cette unité sera directement responsable de la mise en oeuvre du fonds d'investissement local. Un coordonnateur régional de programme approuvera les demandes de financement des communautés rurales au titre du fonds. À l'échelon local, les communautés rurales seront chargées de l'exécution des microprojets d'infrastructure communautaire remplissant les conditions pour obtenir un financement du fonds d'investissement local. Le Ministère de l'intérieur et de la décentralisation sera responsable de la mise en oeuvre du soutien apporté à la composante décentralisation du développement rural. Des représentants des divers groupes sociaux et économiques, y compris les groupements féminins et d'autres groupes vulnérables ou marginalisés, feront partie du comité rural de gestion du programme à l'échelon communautaire.

### **Quelques caractéristiques importantes**

Le programme sera exécuté dans le cadre des structures administratives décentralisées du pays. Pendant la phase initiale, on testera et mettra en place des mécanismes permettant de décentraliser la planification et la prise de décision, ainsi que des méthodes visant à renforcer la capacité des communautés et des collectivités locales de gérer et d'entretenir les investissements entrepris. Compte tenu de cette expérience, on élargira le programme au cours de la deuxième phase pour couvrir la majorité des communautés rurales du pays, tout en continuant à suivre et à rectifier les approches et les stratégies adoptées pour le programme. Au cours de la phase finale, les réalisations des deux phases précédentes seront consolidées, l'accent étant mis sur la durabilité et l'efficacité du processus décentralisé de développement rural. Le cofinancement du FIDA lui permettra de: s'attaquer à une difficulté fondamentale, à savoir l'insuffisance et les carences de l'infrastructure rurale qui limitent les possibilités de développement ainsi que l'efficacité des opérations menées actuellement par le Fonds pour accroître la production agricole et les revenus ruraux; garantir que les réformes institutionnelles et d'orientation appuyées par le programme tiennent compte des préoccupations des groupes cibles et leur permettent de participer à la formulation et à la mise en oeuvre des susdites réformes; s'assurer que ces groupes cibles joueront un rôle essentiel dans les processus décentralisés de décision participative; s'attaquer aux questions fondamentales que sont l'amélioration de l'administration publique locale et la démarginalisation des populations rurales.

### **Principales questions**

La principale question en suspens concerne la mise au point de la lettre du gouvernement ayant trait à la politique de décentralisation du développement rural.

### **Opérations antérieures du FIDA**

À ce jour, le Fonds a financé huit projets au Sénégal (sept dus à l'initiative du FIDA et un autre cofinancé) pour un total de 53,63 millions de DTS. Sur ce total, 26,73 millions de DTS ont été apportés dans le cadre du PSA (trois projets ont été entièrement financés par l'intermédiaire du PSA et un autre a été financé conjointement avec le Programme ordinaire). Trois projets sont actuellement en cours d'exécution et deux devraient débiter le 13 août 1999 (Projet d'aménagement et développement villageois) et le 1er septembre 1999 (Projet agroforestier de lutte contre la désertification, phase II).

<b>Région:</b> Afrique II	<b>Pays:</b> Zambie
<b>Nom du programme:</b> Programme de commercialisation en faveur des petits paysans	<b>PNB par habitant</b> <sup>1</sup> : 370
<b>Coût du programme: (en millions de USD):</b> 19,5	<b>Population (en millions d'habitants)</b> <sup>1</sup> : 9,4
<b>Prêt du FIDA (en millions de USD):</b> À déterminer	<b>Financier extérieur principal</b> <sup>2</sup> : FIDA
<b>Conditions de prêt proposées:</b> Particulièrement favorables	<b>Cofinancier:</b> Aucun
<b>État d'avancement:</b> Formulation achevée	<b>Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt:</b> FIDA

### Objectifs du programme

La structure des organisations et des processus permettant aux agriculteurs de profiter du marché pour se procurer des intrants et écouler leur production est encore très peu développée en Zambie. En l'absence de marchés satisfaisants, les petits paysans sont contraints de pratiquer une agriculture de subsistance à faible niveau d'intrants qui les enferme dans le cercle vicieux des revenus insuffisants et de l'insécurité alimentaire. L'enjeu consiste donc à créer des filières sûres de production et de commercialisation pour des cultures financièrement plus intéressantes et à donner aux petits paysans les moyens d'accéder aux intrants nécessaires à l'amélioration de la production agricole, afin de briser le cycle de la pauvreté. Dans le cadre du Programme d'investissement dans le secteur agricole, le programme se propose d'atteindre les objectifs suivants: i) donner aux organisations d'agriculteurs les moyens de profiter au maximum des opportunités offertes par le marché; ii) améliorer la productivité des terres et du travail des paysans qui diversifient leurs entreprises agricoles iii) contribuer au développement d'un cadre économique propice à l'établissement de liens commerciaux; iv) mettre en place des structures et des procédures efficaces pour coordonner les actions visant à établir des liens entre les petits paysans et les fournisseurs. De cette façon, le programme entend aider les ruraux pauvres à saisir les opportunités lucratives et de développement générées par la libéralisation économique.

### Bénéficiaires du programme

Le programme couvrira plus spécialement le sud du pays (provinces du Centre, de Lusaka et du Sud) et la province orientale, où le secteur agro-alimentaire privé est bien représenté. Dans ces zones, les interventions prévues par le programme permettront aux agriculteurs pauvres de profiter pleinement des opportunités offertes par le marché. Le groupe cible sera constitué par i) les petits paysans vivant dans les zones de services marchands (c'est-à-dire là où se trouvent des fournisseurs) mais qui sont exclus du processus actuel d'intégration dans l'économie de marché; ii) les petits paysans vivant à proximité de ces zones, mais qui restent à l'écart à cause de contraintes organisationnelles; iii) les petits paysans qui sont un peu éloignés des zones bien desservies et qui n'y ont pas accès en raison de l'état des routes ou de facteurs organisationnels. L'objectif du programme est de venir en aide à un total de 300 000 petits exploitants, dont 200 000 sont déjà des planteurs artisanaux tandis que les 100 000 autres se lanceront probablement dans cette activité au cours des quatre ou cinq prochaines années. Un nombre approximatif de 25 000 petits agriculteurs désireux d'exploiter davantage les possibilités qui leur sont

offertes en la matière bénéficieront, d'une part, de services de recherche-vulgarisation pour améliorer la productivité et, d'autre part, d'information et de vulgarisation en matière de commercialisation pour mieux comprendre le jeu du marché, et savoir ainsi en tirer profit.

### Composantes du programme

#### a) Développement des organisations d'agriculteurs

La composante renforcera la capacité des petits paysans à profiter pleinement des opportunités offertes par le marché grâce à l'action collective. Pour ce faire, le programme appuiera les activités suivantes: i) aider les petits agriculteurs à se regrouper ou renforcer les groupements existants pour mettre en place ou améliorer les mécanismes de liaison commerciale avec les fournisseurs spécialisés ou non en intrants pour les plantations; ii) accroître la participation des petits paysans dans les grandes organisations représentatives (comme les syndicats nationaux d'agriculteurs) pour améliorer la capacité de celles-ci tant à fournir des services qu'à défendre les intérêts des petits exploitants.

#### b) Appui technique à la diversification

Les sous-composantes de recherche et de vulgarisation contribueront à canaliser des financements pour: i) améliorer la qualité et la pertinence de la recherche dont les priorités seront établies conjointement par des groupements d'agriculteurs et des opérateurs du marché (essentiellement des commerçants et des fournisseurs) avec l'aide de conseillers; la recherche sera financée par les ressources du programme (de façon dégressive), les fournisseurs et les groupements d'agriculteurs; ii) développer les capacités locales en matière de recherche adaptative; iii) promouvoir la diffusion du système des stages pratiques pour agriculteurs dans le cadre de la vulgarisation; iv) promouvoir les services de vulgarisation moyennant des contrats avec les groupements d'agriculteurs en insistant sur le renforcement des capacités des petits paysans et les pratiques culturelles durables; v) former le personnel des fournisseurs en matière de fertilité des sols et de lutte phytosanitaire intégrée, de techniques culturelles de conservation et de limitation de l'usage des engrais chimiques.

#### c) Intégration dans l'économie de marché:

- i) **Diversification des voies d'intégration** dans l'économie de marché: la sous-composante appuiera le développement d'un cadre économique propice à l'intégration dans l'économie de marché en élargissant l'éventail des mécanismes de liaison et en favorisant les échanges d'information entre les petits paysans et les fournisseurs. Le programme financera l'organisation régulière de réunions entre les représentants des groupements de petits paysans et ceux des fournisseurs, la diffusion d'informations commerciales, des services de vulgarisation et enfin un appui aux groupements de petits paysans pour leur permettre d'évaluer la viabilité économique des créneaux commerciaux potentiels. Avec un code des pratiques, un appui technique et des formations le programme aidera les fournisseurs à proposer aux petits paysans des services plus variés et de meilleure qualité.
- ii) **Services de financement rural:** la sous-composante a pour objectif d'améliorer l'efficacité des services de crédit en espèces et en nature. Le programme mettra en place un service de crédit de caution pour garantir la solvabilité des emprunteurs potentiels et améliorer la discipline du remboursement, et il renforcera les capacités du plus gros réseau de financement rural, le mouvement du Credit Union and Savings Association (CUSA) grâce à un audit spécial des mutuelles de crédit rural qui lui sont affiliées.
- iii) **Infrastructures rurales:** avec cette sous-composante, le programme améliorera les voies de communication entre les petits paysans et les marchés en finalisant la construction et la remise en état de routes d'accès (300 km environ).

#### **d) Gestion du programme et développement des politiques**

La composante appuiera: i) la création de structures et la mise en place de procédures pour l'exécution du programme, notamment une cellule de coordination et une unité de renseignements; ii) la formulation de cadres politiques et législatifs favorables aux activités du secteur privé en association avec les petits paysans.

#### **Exécution du programme**

Le programme sera exécuté par l'intermédiaire du Gouvernement zambien et des investisseurs privés conformément aux orientations et aux principes du Programme d'investissement dans le secteur agricole. La responsabilité d'ensemble de l'exécution du programme qui est prévu sur six ans incombera au Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des pêches. Un comité de pilotage du programme représentatif de la grande variété des parties prenantes formulera les grandes orientations et les stratégies du programme et supervisera son exécution. Divers acteurs du secteur privé (agriculteurs, fournisseurs et entrepreneurs) seront également impliqués dans la mise en oeuvre. Une cellule de coordination dirigée par le directeur de programme assurera la coordination.

#### **Caractéristiques importantes**

L'intervention qui est proposée répond à la nécessité de mettre en place des mécanismes qui permettent aux pauvres de profiter des opportunités offertes par la commercialisation des produits de la petite agriculture. De cette façon, le programme favorisera l'intégration des petits paysans dans l'économie de marché aux niveaux national et international pour les cultures qui leur sont propres et renforcera la position des petits paysans face au secteur privé. Les instruments proposés pour propulser les petits producteurs agricoles dans le système commercial sont particulièrement novateurs, notamment la sous-traitance de la majorité des activités du programme, l'introduction de la formation dans la négociation des contrats et des primes, la création d'un service de renseignements commerciaux, le suivi participatif ou encore l'unité de renseignements qui fera des études de marché et suivra les effets de l'intégration dans l'économie de marché sur la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages dans les zones couvertes par le programme. Le rôle du FIDA consistera à réunir les divers acteurs - secteurs public et privé et petits paysans - au sein d'un partenariat qui garantisse aux petits paysans une part équitable des avantages en retour.

#### **Principaux problèmes**

L'évaluation prospective portera sur: i) l'étude détaillée des opportunités offertes aux groupes cibles du FIDA participant au programme et des contraintes éventuelles et le développement de stratégies/opportunités au profit des sous-catégories exclues; ii) les problèmes spécifiques aux femmes et plus spécialement une explication claire de la façon dont elles participeront aux activités du programme et en tireront des avantages; iii) la conception d'enquêtes de référence spécifiques des diverses locations; iv) un examen de la durée et des capacités d'exécution du programme; v) l'évaluation des capacités en matière de services de recherche et de vulgarisation et l'étude du coût de l'appui technologique requis par la composante diversification des activités, notamment pour appuyer les stages pratiques pour agriculteurs; vi) l'évaluation de l'expérience des donateurs en ce qui concerne les activités relevant du programme et l'examen des interrelations du programme avec les autres donateurs dans des domaines



tels que les services de financement rural; vii) l'élaboration d'une procédure de sélection des routes détaillant comment celle-ci est coordonnée avec les autres initiatives du programme et des programmes parallèles tels que le fonds d'investissement rural.

### **Opérations antérieures du FIDA**

À ce jour, le FIDA a financé six projets en Zambie (quatre dus à l'initiative du FIDA et deux cofinancés) pour un montant total de 58,74 millions de DTS. Deux des projets ont été financés conjointement avec le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA). Trois projets sont en cours d'exécution.

<b>Région:</b> Asie et Pacifique	<b>Pays:</b> Chine
<b>Nom du projet:</b> Projet de lutte contre la pauvreté dans la zone des Monts Qinling	<b>PNB par habitant</b> <sup>1</sup> : 860
<b>Coût du projet: (en millions de USD):</b> 97,0	<b>Population (en millions d'habitants)</b> <sup>1</sup> : 1 227
<b>Prêt du FIDA (en millions de USD):</b> À déterminer	<b>Financier extérieur principal</b> <sup>2</sup> : FIDA
<b>Conditions de prêt proposées:</b> Particulièrement favorables	<b>Cofinanceurs:</b> Programme alimentaire mondial (PAM)
<b>État d'avancement:</b> Évaluation prospective en cours	<b>Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt:</b> FIDA/PAM et BSP/ONU

### Objectifs du projet

Des résultats remarquables ont été enregistrés dans la lutte contre l'extrême pauvreté en Chine depuis 40 ans grâce à la croissance économique et à la volonté sans faille du pays d'améliorer le niveau d'instruction, la santé et l'état nutritionnel de l'ensemble de la population. Malgré ces acquis et les efforts déployés, notamment la mise en route récente du plan de lutte contre la pauvreté (1994), la pauvreté, y compris sous ses formes extrêmes est encore très répandue dans bien des zones rurales, d'où la nécessité d'inscrire les stratégies de lutte contre la pauvreté dans le long terme et de poursuivre les efforts pendant longtemps. Aussi le projet envisagé a-t-il pour but d'assurer la sécurité alimentaire et financière des ménages ruraux vulnérables qui vivent dans un environnement caractérisé par la dégradation de ressources naturelles déjà limitées. L'objectif du projet est d'accorder durablement la capacité de production, en exploitation et hors exploitation, et d'améliorer l'accès aux services économiques et sociaux, notamment éducation, santé, assainissement et réseaux sociaux.

### Bénéficiaires du projet

La zone du projet comprendra les 128 municipalités les plus pauvres de neuf comtés contigus du sud-est de la province de Shaanxi et du nord-ouest de la province de Hubei. Les cinq comtés du Shaanxi font partie de la préfecture de Shangluo, zone officiellement désignée comme exposée aux inondations. Toute la préfecture a été touchée par les inondations d'août 1998 qui ont dévasté une grande partie de la vallée du Yangtze et des alentours. Les 128 municipalités retenues comptent environ 1,5 million d'habitants. Les fermes sont de très petite taille, les systèmes de production axés sur la subsistance et les cultures marchandes très peu répandues. Presque tous les ménages sont très pauvres et vivent dans des conditions extrêmement difficiles avec des réserves alimentaires limitées. Le revenu annuel par habitant dans la zone du projet représente à peu près la moitié de ce qu'il est dans le reste de la Chine rurale. Le groupe cible comprendra 310 000 ménages mais on estime à 1,5 million le nombre d'habitants de la zone du projet qui bénéficieront de ces retombées. Les femmes seront nombreuses dans le groupe cible et les activités du projet ont été conçues en fonction du rôle productif important qu'elles jouent dans la zone du projet.

### Composantes du projet

#### a) Développement de l'agriculture



Le projet financera: i) l'irrigation, par un appui à différentes activités de stockage et de gestion de l'eau, notamment formation à la gestion des ressources en eau; ii) la mise en valeur des terres; iii) le renforcement des services de vulgarisation dans les municipalités; iv) le développement des cultures et de l'élevage; v) la promotion de l'arboriculture; vi) l'adoption de modèles de poêle efficaces; enfin, vii) l'installation d'unités de production de biogaz.

**b) Services financiers ruraux**

Le projet aidera le groupe cible à constituer des actifs en vue d'un développement durable. À cette fin, une campagne de sensibilisation aux possibilités d'épargne et de crédit, des activités d'alphabétisation fonctionnelle et une formation professionnelle seront organisées dans les villages avant le lancement du projet. De modestes prêts seront octroyés pour des activités de production. Ils seront réservés aux personnes à faible revenu ou très pauvres, en particulier des femmes, qui sont économiquement actives mais n'ont actuellement guère ou pas accès à des sources de financement structurées.

**c) Développement social**

Cette composante fournira un appui pour l'alphabétisation fonctionnelle, la scolarisation des enfants, la formation à diverses techniques et compétences et l'éducation sanitaire.

**d) Infrastructure rurale**

Au titre de cette composante, le programme financera les ouvrages d'adduction d'eau potable (par exemple citernes d'eau potable, citernes collectives et puits communaux) ainsi que la construction de routes de desserte villageoises.

**e) Gestion du projet, y compris distributions alimentaires**

Cette composante inclura le renforcement des bureaux de gestion du projet, y compris les activités de suivi et d'évaluation, et un appui à la fédération des femmes, qui participera à l'exécution du programme de développement social. Les bureaux de gestion du projet seront chargés de la distribution des rations alimentaires fournies à titre d'incitation dans le cadre de certaines activités de formation.

**Exécution du projet**

La responsabilité générale de l'exécution du projet, qui durera six ans, sera partagée entre le Ministère de l'agriculture et le Ministère des finances. Au niveau provincial, le Département de l'agriculture du Hubei et celui du Shaanxi seront responsables de l'exécution du projet et de la coordination avec les autres organismes intervenants. Un comité de pilotage interprovincial assurera la coordination et l'uniformité des approches suivies. Les bureaux de gestion du projet auront la responsabilité de l'exécution des activités, sous l'autorité de groupes directeurs du projet. Les coopératives de crédit rural se chargeront des opérations de crédit financées par le prêt du FIDA en faveur des paysans. Les groupes villageois d'exécution seront la garantie que les activités sont menées avec la participation des intéressés.

**Caractéristiques importantes**

Le projet proposé cadre avec la stratégie esquissée dans l'exposé des opportunités stratégiques du pays et comporte plusieurs activités multisectorielles, notamment des mesures destinées à atténuer les effets des inondations de 1998 dont a souffert partie de la zone du projet. Il faudra notamment



cibler géographiquement les zones les plus touchées par la pauvreté à l'aide du système d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité, en étroite collaboration avec le PAM. Une équipe de consultants nationaux bénéficiant d'un modeste appui international a pris en main la conception du projet en s'inspirant des premiers résultats de l'évaluation prospective. Le projet prendra le développement humain comme axe de l'autonomisation économique, moyennant le renforcement des capacités des bénéficiaires, en particulier des femmes, et l'amélioration des services d'éducation et de santé. Il mettra en place un système de vulgarisation axé sur les pauvres et sur les femmes qui utilisera les parcelles de paysannes pauvres pour mener des essais et faire la démonstration de techniques améliorées. Une antenne pour les questions hommes/femmes sera créée dans chaque comté au sein du bureau de gestion du projet. La collaboration sera instaurée avec le département de la Banque populaire de Chine chargé de la réforme des services financiers ruraux afin d'accroître l'efficacité des coopératives de crédit rural en tant qu'intermédiaires financiers ruraux et d'encourager l'épargne. Enfin, le projet s'emploiera à établir des liens de collaboration et de partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ainsi que d'autres sources de financement telles que tierces provinces ou villes et entreprises privées.

### **Principaux problèmes**

Le principal problème concerne la transformation des coopératives de crédit rural en banques coopératives rurales, qu'il faudra en même temps sensibiliser au problème de la pauvreté et à la problématique hommes/femmes. Pour ce faire, des alliances stratégiques ont été constituées avec l'Office allemand de la coopération technique (GTZ) et la Fondation Desjardins pour le développement international afin d'appuyer la formation et le renforcement des capacités des coopératives de crédit rural. Lors de l'évaluation prospective, les questions liées à la distribution des terres mises en valeur/irriguées seront abordées.

### **Opérations antérieures du FIDA**

Quatorze projets menés en Chine à l'initiative du FIDA ont été financés pour un montant total de 260,84 millions de DTS. Six projets sont en cours d'exécution.

<b>Région:</b> Amérique latine et Caraïbes	<b>Pays:</b> Honduras
<b>Nom du projet:</b> Projet de fonds de développement rural durable (FONDERS)	<b>PNB par habitant</b> <sup>1</sup> : 740
<b>Coût du projet: (en millions de USD):</b> 27,5	<b>Population (en millions d'habitants)</b> <sup>1</sup> : 6,0
<b>Prêt du FIDA (en millions de USD):</b> À déterminer	<b>Financier extérieur principal</b> <sup>2</sup> : FIDA
<b>Conditions de prêt proposées:</b> Particulièrement favorables	<b>Cofinanceurs:</b> Pourparlers en cours avec la Banque centraméricaine d'intégration économique et avec le PNUD
<b>État d'avancement:</b> Formulation achevée	<b>Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt:</b> FIDA et BCIE

### Objectifs du projet

Dans le cadre du programme de développement rural durable dû à l'initiative du gouvernement, le PRODERS, qui fait partie du plan directeur national de reconstruction du Honduras, le projet envisagé aura pour objectifs d'appuyer le développement rural et la reconstruction consécutive aux dégâts causés par l'ouragan Mitch. Il aura pour objectifs généraux: i) d'induire une augmentation durable de la production, de la productivité agricole et animale, et de la sécurité alimentaire; ii) d'assurer que des pratiques soutenables en matière d'utilisation et de gestion des ressources naturelles sont adoptées; iii) de réparer les dégâts causés par l'ouragan Mitch. Plus précisément, on s'emploiera au titre du projet à renforcer les capacités locales dans les domaines de l'information, des connaissances, de la technologie, de l'accès aux marchés et aux services financiers, de l'infrastructure et des autres services de production; à faciliter l'accès des communautés marginales pauvres aux services sociaux et publics; à créer un fonds servant à cofinancer les services d'assistance technique, les investissements communautaires dans des infrastructures productives, et la gestion durable des ressources naturelles; et à financer des petites activités productives rentables.

### Bénéficiaires du projet

En dépit du fait que le présent projet s'inscrira dans le cadre d'un programme mené à l'échelle nationale, les activités seront limitées à 117 communes prioritaires situées dans 10 départements, où sont établies 35% de la population rurale et 40% des exploitations. Plus de 90% de la population de la zone du projet est rurale (environ 1,18 million de personnes, soit 196 000 familles). Les communautés les plus pauvres et les plus marginalisées seront visées. La population cible compte au total 115 000 familles vivant dans 850 hameaux (couvrant 70 communes réparties en 10 groupes). Quelque 14 000 familles tireront directement profit des interventions du projet. Les autres bénéficieront indirectement des investissements destinés à des petits projets d'infrastructure et à la réparation des dégâts causés par l'ouragan Mitch (petits ponts, routes d'accès, etc). Au moins 30% des femmes bénéficiaires devraient tirer avantage du financement offert par le fonds de développement rural (FDR).

## **Composantes du projet**

### **a) Renforcement de la capacité locale de gérer le développement**

Cette composante aura pour objectifs d'accroître la capacité de la population locale de cerner les problèmes de développement rural, de renforcer les moyens dont disposent les institutions locales pour les résoudre, et de faciliter l'accès aux services offerts par le secteur public ou privé de manière à améliorer la qualité de la vie dans les campagnes. À cette fin, on apportera un appui: i) aux communautés, groupes non officiels ou organisations du groupe cible pour qu'ils définissent les problèmes, préparent des propositions réalisables de développement durable, et aient accès aux ressources financières et techniques, ce qui leur permettra de mettre en oeuvre des petits projets de développement; ii) aux institutions intermédiaires ou de coordination entre les organisations du groupe cible et le reste de la société hondurienne, pour renforcer leur capacité d'établir des liens avec le reste de la société, ce qui facilitera ainsi l'acheminement des services offerts par le projet. S'agissant des questions de développement rural, on s'efforcera de coordonner les priorités entre les diverses institutions (communes, projets de développement rural en cours, autres organismes publics, associations, églises, etc.); enfin, iii) aux fournisseurs de services de la zone du projet (entreprises de développement rural) en renforçant leurs moyens techniques, méthodologiques et commerciaux afin d'améliorer leur viabilité et de leur permettre de repérer des débouchés dans le secteur rural. La formation portera sur les thèmes suivants: méthodes d'évaluation et de planification participatives, messages technologiques et écologiques, méthodes de communication et de transfert, et critères en matière d'administration des entreprises de développement rural.

### **b) Fonds de développement rural**

On financera au titre du projet la création d'un fonds de développement rural en vue de cofinancer au moyen de dons des investissements et des services de soutien, qui faciliteront directement ou indirectement la mise en oeuvre d'initiatives locales viables sur le plan économique et environnemental. Des services d'appui à la production et des petits projets d'infrastructure communautaire et de production seront financés. Les interventions de ce fonds répondront exclusivement aux demandes des bénéficiaires et reposeront sur leur forte participation à tous les stades de l'exécution.

## **Exécution du projet**

Le Gouvernement du Honduras sera responsable de l'exécution de ce projet, d'une durée de six ans. Il créera une structure de direction ayant son propre budget et dotée d'une autonomie technique, financière et administrative (le conseil des directeurs du projet et l'unité d'exécution du projet). Le conseil définira les politiques, les stratégies et les priorités du projet et l'unité d'exécution sera chargée de l'exécution courante. Le fonds de développement rural comportera un comité central d'approbation chargé d'approuver, de financer, de gérer et de suivre l'exécution des projets du fonds et un certain nombre de comités locaux d'approbation. Le projet entretiendra des liens étroits avec d'autres projets de développement rural du PRODERS et avec des institutions publiques et privées. Les bénéficiaires seront représentés dans le conseil des directeurs de projet, et les comités locaux d'approbation comprendront des représentants des bénéficiaires et des administrations municipales.

## **Quelques caractéristiques importantes**

Le projet envisagé s'inscrit dans le cadre de la stratégie générale suivie par le FIDA au Honduras, stratégie qui vise à réduire la pauvreté dans les campagnes en améliorant la capacité de production et de création de revenus des ruraux pauvres. D'autres initiatives stratégiques sont engagées, notamment la suppression rapide des contraintes les plus cruciales imputables à l'ouragan



Mitch, moyennant des secours de courte durée conçus et exécutés de manière à garantir la durabilité à long terme des activités du projet axées sur le développement rural et la lutte contre la pauvreté. Afin de coordonner les activités des organismes intéressés, un représentant du FIDA a participé à la réunion de Stockholm du Groupe consultatif sur la reconstruction et la remise en état de la région Amérique latine et Caraïbes après l'ouragan Mitch, organisée par la Banque interaméricaine de développement. Parmi les éléments stratégiques essentiels de la conception du projet figurent des mécanismes efficaces, participatifs et induits par la demande, d'identification, de sélection et d'exécution des projets des bénéficiaires dans le domaine social et de la production. Le projet financera la participation du secteur privé (ONG, etc.) aux services de vulgarisation et de formation, en appliquant des mécanismes de sélection et d'évaluation favorisant la participation des bénéficiaires. Dans toutes les initiatives, on cherchera à assurer une représentation équilibrée des hommes et des femmes, garantissant aux femmes, dont certaines sont chef de famille, des chances égales d'accéder aux activités et aux avantages du projet, et de faire partie des comités de prise de décisions qui auront été créés.

### **Principales questions**

Les questions suivantes seront traitées pendant la préévaluation: i) les limites de la zone du projet seront établies en fonction des groupes de communes retenus; ii) on évaluera l'état d'avancement du PRODERS afin d'assurer convenablement la liaison entre ce programme à long terme et le présent projet et de garantir la complémentarité de ce dernier avec les autres initiatives appuyées par des donateurs; iii) on parviendra à un accord concernant le manuel d'opérations du projet, établi d'après la version provisoire jointe en annexe au rapport de formulation; iv) un agent responsable de l'administration des contrats sera choisi et un modèle d'accord préparé; enfin, v) les indicateurs et les procédures de S&E seront examinés.

### **Opérations antérieures du FIDA**

À ce jour, le Honduras a reçu une aide pour six projets ayant pour initiateur le FIDA, d'un montant total de 41,52 millions de DTS. Deux projets sont en cours d'exécution et un autre, approuvé en décembre 1998, a été mis en route le 30 juin 1999.

<b>Région:</b> Proche-Orient et Afrique du Nord	<b>Pays:</b> Albanie
<b>Nom du programme:</b> Programme de développement des régions montagneuses	<b>PNB par habitant</b> <sup>1</sup> : 760
<b>Coût du programme: (en millions de USD):</b> 26,6	<b>Population (en millions d'habitants)</b> <sup>1</sup> : 3,0
<b>Prêt du FIDA (en millions de USD):</b> À déterminer (y compris un don de 500 000 USD)	<b>Financier extérieur principal</b> <sup>2</sup> : FIDA
<b>Conditions de prêt proposées:</b> Particulièrement favorables	<b>Cofinanceurs:</b> Pourparlers en cours avec le GTZ et la Fondation bénévole néerlandaise
<b>État d'avancement:</b> Évaluation prospective en cours	<b>Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt:</b> FIDA et BSP/ONU

### Objectifs du programme

L'objectif général du programme proposé est de relever le niveau de vie des montagnards pauvres par un accroissement de la production et de la productivité agricole, une amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition des ménages, une augmentation des revenus agricoles et des entreprises rurales et une amélioration des infrastructures. À cette fin, le programme cherche à:

- i) créer un organisme de développement des zones montagneuses capable de formuler un programme économe en ressources destiné aux régions montagneuses d'Albanie et de fournir un appui technique, financier et administratif efficace à sa réalisation;
- ii) créer une institution financière viable pour la prestation de services financiers aux clients ruraux des zones montagneuses;
- iii) assurer une utilisation durable et équitable des eaux d'irrigation, vitales pour la survie des paysans pauvres des montagnes;
- iv) permettre aux paysans de tirer le meilleur profit des programmes d'irrigation réorganisés au titre du présent programme par un appui à une production agricole accrue et à des cultures plus rentables ainsi que par l'amélioration de la sécurité alimentaire et le développement de l'élevage sur la base de produits d'affouragement améliorés et d'une meilleure santé animale; et
- v) faciliter la vente des produits agricoles et améliorer le niveau de vie en réduisant les engorgements des petites infrastructures par la construction ou la remise en état de routes et de réserves d'eau dans les villages.

Le programme se fondera sur les résultats concluants des deux premiers projets financés par le FIDA, à savoir le Projet de développement rural des districts du Nord-Est du pays et le Projet de remise en état des petits périmètres d'irrigation, tout en les consolidant et en les élargissant.

### Bénéficiaires du programme

Sept districts montagnards pauvres, comptant une population totale de 365 000 personnes (soit 89 000 familles) seront ciblés lors de la première phase du programme (14 districts seront couverts d'ici la fin du programme). Cinq d'entre eux sont situés dans le sud du pays et deux dans les régions du centre-nord. Les familles paysannes de ces districts sont très vulnérables en termes de sécurité alimentaire et de nutrition. Suite à la crise récente au Kosovo, une vague de réfugiés a déferlé sur l'Albanie. Quelque 300 000 personnes ont été accueillies chez l'habitant, ce qui est venu affaiblir encore l'économie familiale et l'infrastructure de la zone du programme. Les familles rurales oeuvrant dans les régions montagneuses et n'exploitant pas plus de 2,5 ha de terres arables, dont 0,75 ha irrigables au plus, constitueront le groupe cible prioritaire du programme. Le programme profitera directement aux ménages travaillant des terres dans les petits périmètres d'irrigation présentant les conditions requises pour être remis en état et à ceux qui vivent dans des communes où l'on assurera

des services d'appui et des crédits. Dans la zone de la première phase du programme, les bénéficiaires directs comprendront 9 000 paysans bénéficiant principalement des composantes remise en état des périmètres d'irrigation et développement de l'agriculture, 4 800 membres de fonds de crédit villageois/associations d'épargne et de crédit, et 400 groupements de producteurs, d'associations de commerçants ou producteurs individuels qui bénéficieront principalement de la composante crédit rural. Les autres bénéficiaires de la composante crédit rural se composent d'environ 6 000 membres du fonds de crédit villageois/associations d'épargne et de crédit des deux autres projets financés par le FIDA. Au total, ce sont 57 000 personnes qui bénéficieront de la première phase du programme.

### **Composantes du programme**

#### **a) Gestion du programme**

Un appui sera apporté à la création d'un organisme semi-autonome de développement des zones montagneuses, qui fera office d'organe de préparation au programme pour le développement de moyen à long terme des zones montagneuses d'Albanie. Il incombera à cet organisme de gérer les fonds débloqués par le FIDA et ses cofinanciers et d'apporter au programme de développement des zones montagneuses un appui informationnel, technique, financier et administratif.

#### **b) Services financiers ruraux**

Le programme appuiera la création d'un Fonds financier pour les zones montagneuses, sous la forme d'une fondation financière non bancaire, fournissant des services financiers au monde rural. Une fois créé, le Fonds deviendra également l'institution d'octroi de crédit des deux autres projets financés par le FIDA, à savoir le Projet de développement rural des districts du Nord-Est du pays et le Projet de remise en état des petits périmètres d'irrigation. Le Fonds fournira les produits financiers suivants: i) des prêts aux fonds de crédits villageois; ii) un prêt collectif aux associations d'épargne et de crédit ou mutuelles de crédit; iii) une ligne de crédit pour les associations de petits commerçants (pour les intrants agricoles et la distribution) ; iv) une ligne de crédit pour les petits producteurs privés spécialisés; et v) un crédit à l'investissement pour les entreprises de transformation.

#### **c) Infrastructure rurale**

- i) **Remise en état des petits périmètres d'irrigation:** par le biais de cette sous-composante, le programme financera la remise en état de 6 400 ha de petits systèmes d'irrigation par gravité dans six districts. Pour cela, il faudra améliorer les structures de captage des eaux et/ou les réservoirs et les canaux principaux et secondaires, réparer et remplacer les revêtements, et construire des ouvrages de régulation de l'eau, remettre en état 40 petits barrages et réservoirs, et créer des associations d'irrigants.
- ii) **Routes rurales et réseau de distribution d'eau dans les villages:** sous-projets de remise en état d'environ 40 routes rurales et du réseau de distribution d'eau dans les villages.

#### **d) Production agricole**

- i) **L'appui à la multiplication des semences** sera assuré par a) l'introduction de la multiplication des semences de pomme de terre pour la production, sur une base contractuelle, de semences améliorées au niveau des petites exploitations; b) l'amélioration des semences produites au niveau des exploitations par le biais du nettoyage et du traitement des semences. Un financement sera débloqué pour l'achat et la distribution de semences importées et la fourniture de semences de base et certifiées; la



formation, les démonstrations; l'appui à l'Institut de recherche sur les légumes et la pomme de terre ; le transport et le matériel de laboratoire et la création de l'Association albanaise pour les pommes de terre de semence dans la zone du programme.

- ii) **L'appui à la vulgarisation des techniques agropastorales** se fondera sur les efforts en cours visant à créer un service performant de vulgarisation. Le programme de vulgarisation, appuyé par des spécialistes des centres régionaux de vulgarisation, travaillera avec des groupes de paysans et couvrira tous les aspects de la production agricole: culture et élevage, régulation de l'eau, gestion agricole, etc. Un financement couvrira le matériel audiovisuel, la production de séquences vidéos et d'émissions radiophoniques, le soutien logistique, les démonstrations, le matériel, un programme de recherche en exploitation et les visites entre agriculteurs.
- iii) **L'appui à la santé animale** comprendra i) la passation de contrats avec des vétérinaires privés au niveau local pour mener des campagnes de vaccination sous la supervision des services vétérinaires du district; ii) la fourniture de vaccins et d'antigènes; iii) la fourniture de matériel aux laboratoires vétérinaires en place de manière à soulager les services de santé animale sur le terrain.

### **Exécution du programme**

La première phase du programme sera exécutée en six ans sous la responsabilité générale du Conseil d'administration gouvernant l'organisme de développement des zones montagneuses.

### **Caractéristiques principales**

Puisqu'il n'y a pas dans le pays d'institution spécifique chargée de coordonner les activités de lutte contre la pauvreté et les activités de développement, l'une des innovations clés de ce programme sera l'instauration de l'organisme de développement des zones montagneuses en tant que centre d'excellence axé sur le marché, capable d'assurer un appui intégré au développement des zones montagneuses. En outre, le programme appuiera l'instauration d'une entité financière viable pour l'octroi de crédit (le Fonds financier pour les zones montagneuses) pour remédier à l'une des principales contraintes à laquelle se heurtent les clients des zones montagneuses: l'absence d'institution financière viable. Ce programme a été mis au point en collaboration avec le projet de microcrédit financé par l'IDA.

### **Principales questions**

Pendant l'évaluation prospective, les points suivants seront abordés: i) garantie de la viabilité institutionnelle de l'organisme de développement des zones montagneuses et du Fonds financier pour les zones montagneuses et poursuite de l'élaboration de son cadre juridique; ii) examen des retombées possibles du programme pour les femmes et recherche de fonds à affecter spécifiquement à l'appui des femmes; iii) parachèvement de l'accord de cofinancement pour l'assistance technique.

### **Opérations antérieures du FIDA**

À ce jour, deux projets dus à l'initiative du FIDA ont été approuvés pour l'Albanie pour un total de 14,45 millions de DTS. Les deux projets sont en cours d'exécution.



<b>Région:</b> Proche-Orient et Afrique du Nord	<b>Pays:</b> Yémen
<b>Nom du projet:</b> Projet de développement de la région d'Al-Mahra	<b>PNB par habitant</b> <sup>1</sup> : 270
<b>Coût du projet: (en millions de USD):</b> 16,17	<b>Population (en millions d'habitants)</b> <sup>1</sup> 16,0
<b>Prêt du FIDA (en millions de USD):</b> À déterminer	<b>Financier extérieur principal</b> <sup>2</sup> : FIDA
<b>Conditions de prêt proposées:</b> Particulièrement favorables	<b>Cofinancier:</b> Pourparlers en cours avec les organismes des Nations Unies au Yémen
<b>État d'avancement:</b> Évaluation prospective en cours	<b>Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt:</b> FIDA et BSP/ONU

### Objectifs du projet

Malgré la forte croissance du revenu national depuis 1970, le Yémen souffre encore de pauvreté endémique à cause de la faiblesse de sa base de ressources et de la pression démographique. Les zones rurales sont les premières touchées par la pauvreté et les ménages ruraux de la région d'Al-Mahra, isolée et difficile d'accès, sont particulièrement défavorisés. Dans ce contexte, les objectifs du projet proposé sont: i) d'accroître les revenus des ménages ruraux – qui vivent de la pêche, de l'agriculture et de l'élevage – par une augmentation de la production, ainsi qu'une amélioration du mareyage et de la commercialisation de la production animale et végétale; ii) de lancer un programme de développement socio-économique en milieu rural induit par la demande et fondé sur la participation de la communauté pour l'alimentation des villages en eau de boisson, l'amélioration de l'irrigation au niveau des fermes, la construction ou la réfection de pistes villageoises et pour diverses activités communautaires; iii) de mettre en place dans le Gouvernorat d'Al-Mahra une structure chargée de l'exécution du projet et de la gestion de la planification et du développement, y compris la participation d'entreprises privées et/ou de coopératives qui fourniront des services commerciaux aux petits pêcheurs.

### Bénéficiaires du projet

Le projet sera axé sur les pêcheurs artisanaux, les petits paysans et plus généralement les communautés rurales du Gouvernorat d'Al-Mahra, l'une des régions les plus pauvres et les plus reculées du Yémen. D'après les estimations, entre 82% et 95% de la population Mahri (126 000 habitants, soit 15 000 ménages) vivent au-dessous du seuil de pauvreté. La majeure partie des ruraux de cette région vivent de la pêche et de l'élevage, l'agriculture n'occupant que peu de gens. Environ 6 750 ménages (45 000 personnes) bénéficieront du projet; sur ce total, 1 400 pourraient profiter de services multiformes dans le domaine de l'élevage et de la pêche. En outre, un certain nombre de ménages et de personnes appartenant à diverses communautés devraient avoir accès à des services sociaux et d'autres recevoir un appui pour entreprendre des activités rémunératrices ou améliorer les systèmes d'irrigation en exploitation. Les femmes profiteront directement du projet grâce à l'amélioration des techniques de production animale, à la création de centres de développement communautaire et à l'expansion des opérations de crédit pour des activités rémunératrices.

## **Composantes du projet**

### **a) Développement des pêches**

Des prêts seront octroyés pour financer i) l'achat, par des particuliers ou des groupes de pêcheurs, de petits bateaux de pêche, de moteurs hors-bord, d'engins de pêche et autres intrants qui permettront d'élargir la zone de pêche, d'allonger les journées de travail et donc de multiplier les prises; ii) l'amélioration des structures de mareyage par la construction, à terre, d'installations de réfrigération et de chambre froides ainsi que la fourniture de camions et de conteneurs réfrigérés. Le projet aidera par ailleurs à développer les capacités du personnel local en matière de manutention, de traitement et de mareyage, et à assurer l'entretien des bateaux, des moteurs et des machines grâce à une formation et une aide technique.

### **b) Développement agricole**

On appuiera au titre de cette composante: i) un programme visant à déterminer si les techniques de production utilisées avec succès dans d'autres régions du pays par des producteurs démunis vivant dans un environnement et un contexte agricole similaires sont adaptées à la région d'Al-Mahra. Les paysans les expérimenteront sur une partie de leurs parcelles ou de leur bétail; ii) la mise en place d'un système de vulgarisation économiquement rationnel et induit par la demande reposant sur un réseau d'auxiliaires vétérinaires et d'agents de vulgarisation communautaires qui assureront la diffusion des techniques améliorées et dispenseront des services vétérinaires aux paysans – ce que facilitera la création de deux petites unités vétérinaires dans les principales zones d'élevage.

### **c) Développement communautaire**

Le projet apportera des fonds et un appui technique aux initiatives communautaires axées sur l'alimentation en eau potable, la construction de digues et de brise-lames, l'amélioration des pistes villageoises et des services sociaux (y compris des activités rémunératrices pour les femmes et des prêts aux petits exploitants). Les communautés seront informées par des organisations locales (dont des ONG) des installations à mettre en place et devront organiser les activités, apporter une contribution et se charger du fonctionnement et de la maintenance des ouvrages.

### **d) Appui à l'exécution**

On fournira un appui pour: i) la création d'une unité locale autonome de gestion du projet (UGP), qui se chargera de l'exécution sur le terrain et de la coordination des activités; ii) le renforcement des capacités dans le Gouvernorat grâce à une aide technique et à la formation des institutions participantes (coopératives, groupes de bénéficiaires et associations) et du personnel des collectivités locales dans divers domaines pour renforcer les capacités de planification et d'exécution des activités de développement.

## **Exécution du projet**

Le projet, d'une durée de sept ans, sera exécuté sous la responsabilité générale du Ministère de l'agriculture. Les activités seront supervisées par une unité de gestion du projet qui jouera un rôle primordial dans la coordination des activités sur le terrain, la passation des marchés, l'octroi de contrats et le financement. Cette unité sera responsable de l'exécution d'une grande partie du projet dans le domaine de la pêche, de l'agriculture et de l'élevage au titre d'accords contractuels. Des banques commerciales seront invitées à participer à des opérations de crédit aux entreprises pour la mise en place de structures de commercialisation. Au niveau national, un comité de pilotage du projet définira les orientations politiques et assurera le règlement des différends tandis que, dans la zone du



projet, un comité de coordination composé de représentants des organismes locaux d'exécution coordonnera les activités.

### **Caractéristiques importantes**

Le FIDA sera le premier donateur à tenter d'apporter une réponse concrète aux problèmes de la pauvreté et de la marginalisation dans la région d'Al-Mahra. Le projet associera les communautés à diverses activités (adduction d'eau potable, construction de digues, construction de routes et création de centres communautaires) qui feront appel à leur participation et seront source de cohésion. Une aide sera apportée aux coopératives pour qu'elles se mettent au service des intérêts économiques de leurs membres. Le projet facilitera les rapports entre les ONG locales et les ONG nationales et internationales ayant de l'expérience, pour favoriser la mise en commun des savoirs et des compétences, renforcer les capacités et accroître l'efficacité des opérations. Le projet encouragera le secteur privé à investir dans le mareyage, principale activité économique de la région. Les femmes seront mieux intégrées dans les services de vulgarisation provinciaux (auxiliaires vétérinaires et agents de vulgarisation communautaire) et participeront activement au choix des investissements communautaires. Un appui à des activités rémunératrices contribuera d'autre part à renforcer leur rôle.

### **Principales questions**

Pendant l'évaluation prospective, les points suivants seront abordés: i) confirmation de la rentabilité financière de la production halieutique et des modèles de traitement en fonction de diverses hypothèses quant aux coûts - avantages; ii) parachèvement de l'étude sur la commercialisation; iii) recours aux coopératives pour fournir des services, y compris de crédit, possibilité de les utiliser pour aider à mobiliser l'épargne et se porter garants des prêts collectifs ou individuels octroyés par le système bancaire; iv) moyen d'inciter le secteur privé, par l'intermédiaire des banques commerciales, à investir dans les structures de commercialisation; v) poursuite des plans de restructuration de la banque administrant le crédit pour en faire un organisme de crédit efficient et durable adapté aux besoins des petits paysans et pêcheurs artisanaux; vi) modalités par lesquelles les femmes bénéficieront de l'appui du projet et rôle qu'elles joueront dans le processus de décision; enfin, évaluation de la possibilité de différencier l'appui du projet selon que les bénéficiaires seront des hommes ou des femmes.

### **Opérations antérieures du FIDA**

À ce jour, le FIDA a financé 14 prêts au Yémen (cinq dus à son initiative et neuf cofinancés), pour un montant total de 95,11 millions de DTS. Quatre projets sont en cours d'exécution.



**ANNEXE B**  
**PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION**  
**PÉRIODE 1999-2000**

## PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION

PÉRIODE 1999-2000

Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1997 effectif) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD) 1/	Personne à contacter au FIDA	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
<b>SOIXANTE-SEPTIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, SEPTEMBRE 1999</b>									
Afrique I	Cap-Vert	0,4	1 090	Programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural	développement rural	9,2	M. Manssouri	EB 60/avril 97	sept-99
	Nigéria	117,9	280	Programme de développement de la culture des racines et tubercules	Promotion des produits	23,0	M. Sourang	EB 57/avril 96	sept-99
Afrique II	Tanzanie, République-Unie de	31,3	210	Programme de développement participatif de l'irrigation	Irrigation	17,04	M. Faisal	EB 66/avril 99	sept-99
Asie et Pacifique	Bhoutan	0,7	430	Deuxième projet agricole de la zone orientale	Développement agricole	9,5	M. Musharraf	EB 65/déc 98	sept-99
	Cambodge	10,5	300	Appui au développement agricole dans le cadre de l'approche <i>Seila</i>	développement rural	8,60	M. Wang	EB 66/avril 99	sept-99
Amérique latine et Caraïbes	Argentine	35,7	8 950	Développement rural dans le nord-ouest	développement rural	17,5	M. Haudry de Soucy	EB 66/avril 99	sept-99
<b>ÉVALUATION PROSPECTIVE ACHEVÉE</b>									
Afrique II	Zambie	9,4	370	Projet de gestion des ressources forestières	gestion des ressources naturelles	à déterminer	M. David e Silva	EB 62/déc 97	à déterminer
Asie et Pacifique	Viet Nam (X)	76,7	310	Projet de microfinancement rural 2/	services financiers ruraux	à déterminer	M. Attig	EB 54/avril 95	à déterminer



Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1997 effectif) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD) 1/	Personne à contacter au FIDA	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
Proche-Orient et Afrique du Nord	République de Moldova	4,3	460	Programme de réduction de la pauvreté rurale	services financiers ruraux	à déterminer	M. Hassani	EB 65/déc 98	déc-99
<b>ÉVALUATION PROSPECTIVE EN COURS</b>									
Afrique I	Cameroun	13,9	620	Programme national d'appui au microfinancement	micro-financement	voir annexe A	M. Sourang		déc-99
	Guinée	6,9	550	Programme de développement rural participatif en Haute Guinée orientale	développement rural	voir annexe A	Mme Marzin		déc 99
	Sénégal (X)	8,8	540	Programme national d'infrastructures rurales (première phase)	développement rural décentralisé	voir annexe A	M. Ben-Senia		déc-99
	Sénégal (X)	8,8	540	Programme d'appui aux services agricoles et aux organisations de producteurs	développement agricole	à déterminer	M. Ben-Senia	EB 66/avril 99	à déterminer
Afrique II	Mozambique	16,6	140	Projet d'appui au Programme de liaison des petits exploitants aux marchés 3/	commercialisation	à déterminer	M. Heinemann	EB 66/avril 99	déc-99
	Ouganda	20,3	330	Programme de modernisation de l'agriculture à l'échelon local	développement local	à déterminer	M. Yayock	EB 66/avril 99	déc-99
Asie et Pacifique	Chine	1 227,2	860	Projet de réduction de la pauvreté dans les zones montagneuses de Quinling	développement rural/crédit	voir annexe A	M. Martens		déc-99
Amérique latine et Caraïbes	Guatemala	10,5	1 580	Programme de développement rural pour Las Verapaces	développement rural	à déterminer	M. Glikman	EB 66/avril 99	déc-99
Proche-Orient et Afrique du Nord	Albanie	3,3	760	Programme de développement des zones montagneuses	renforcement des institutions/ services financiers/ développement local	voir annexe A	M. Pedersen		déc-99
	Yémen	16,1	270	Projet de développement de la zone d'Al-Mahra	développement rural	voir annexe A	M. Rahman		déc-99

FORMULATION/PRÉPARATION ACHÉVÉE

Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1997 effectif) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD) 1/	Personne à contacter au FIDA	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
Afrique I	Congo	2,7	670	Commercialisation et financement rural	commercialisation et crédit rural	à déterminer	M. Saint Ange	EB 60/avril 97	à déterminer
	Niger	9,8	200	Projet de développement des services financiers ruraux	services financiers	à déterminer	M. Manssouri		déc-99
Afrique II	Zambie	9,4	370	Programme de commercialisation de la production paysanne 4/	expansion des débouchés	voir annexe A	M. David e Silva		déc-99
Asie et pacifique	Indonésie	200,4	1 110	Développement participatif intégré dans les zones non irriguées	développement agricole	à déterminer	M. Prayer Galletti	EB 66/avril 99	déc-99
Amérique latine et Caraïbes	Colombie	40,0	2 180	Projet de développement de la pêche artisanale et de l'aquaculture	pêches	à déterminer	M. Haudry de Soucy	EB 63/Apr 98	
	Honduras	6,0	740	Projet de Fonds pour le développement rural durable (FONDERS)	développement rural	voir annexe A	M. Murguia		déc-99
	Nicaragua	4,7	410	Programme d'appui et de formation aux technologies agricoles – Fonds d'assistance technique 5/	développement rural	à déterminer	M. Bettink		déc-99
Proche-Orient et Afrique du Nord	Soudan	27,7	290	Projet de développement agricole dans le Kordofan-Sud	développement agricole	à déterminer	M. Abdouli		
<b>FORMULATION/PRÉPARATION EN COURS</b>									
Afrique I	Burkina Faso (X)	10,5	250	Programme national de développement rural sur des bases communautaires	développement rural	à déterminer	Mme Trupke		
	Tchad	7,2	230	Projet de sécurité alimentaire au Nord Guéra – Phase II 6/	développement rural	à déterminer	M. Manssouri		
	Ghana	18,0	390	Projet de services financiers ruraux	renforcement des institutions financières rurales	à déterminer	M. Saint Ange		
	Sierra Leone	4,7	160	Programme d'appui au secteur rural	développement rural	à déterminer	Mme Trupke		
Afrique II	Érythrée	3,8	230	Développement de l'élevage et de l'agriculture de Gash Barka	développement local	à déterminer	M. Sorensen		



Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1997 effectif) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD) 1/	Personne à contacter au FIDA	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
	Namibie	1,6	2 110	Programme de développement des zones communales du sud	développement local	à déterminer	M. Williams		
	Rwanda	7,9	210	Projet de développement de l'élevage et des parcours et de la protection de l'environnement à Umutara 6/	développement rural	à déterminer	Mme Benhammouche		
Asie et Pacifique	Inde	962,4	370	Projet d'appui à l'initiative nationale de microfinancement 7/	microfinancement	à déterminer	M. Khadka		
	Pakistan	128,5	500	Projet de développement des zones tribales du nord sous administration fédérale 8/	développement rural	à déterminer	M. Wang		
Amérique latine et Caraïbes	Mexique	94,3	3 700	Projet de renforcement de la production et de transformation des liaisons commerciales pour les petits paysans producteurs de caoutchouc et les communautés indigènes	développement rural	à déterminer	M. Murguia		
Proche-Orient et Afrique du Nord	Azerbaïdjan	7,6	510	Programme de développement rural et d'atténuation de la pauvreté dans les régions de haute et moyenne altitude	développement rural	à déterminer	M. Hassani		
	Géorgie	5,4	860	Programme de développement rural et d'atténuation de la pauvreté dans les régions de haute et moyenne altitude	développement rural	à déterminer	M. Hassani		
<b>ADMISSION/IDENTIFICATION ACHEVÉE</b>									
Afrique I	Côte d'Ivoire	14,2	710	Programme d'appui à la petite irrigation	petite irrigation	à déterminer	M. Kingsbury		
Afrique II	Lesotho	2,0	680	Projet d'agriculture durable et de gestion des ressources naturelles	développement agricole	à déterminer	M. Gicharu		
	Afrique du Sud	40,6	3 210	Projet de renforcement des systèmes financiers ruraux	crédit rural	à déterminer	M. Heinemann		
<b>IDENTIFICATION/ADMISSION EN COURS</b>									
Asie et Pacifique	Laos	4,8	400	Projet d'appui au crédit rural	crédit	à déterminer	M. Wang		
	Népal	22,3	220	Projet d'amélioration de l'irrigation en colline à gestion paysanne	irrigation et développement rural	à déterminer	Mme Toda		





Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1997 effectif) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD) 1/	Personne à contacter au FIDA	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
	Sri Lanka	18,6	800	Deuxième projet de crédit rural pour les petits exploitants	crédit	à déterminer	M. Baldwin		
Amérique latine et Caraïbes	Chili	14,6	4 820	Projet de développement agricole des régions méridionales	développement agricole	à déterminer	M. Murguia		
	Costa Rica	3,5	2 680	Développement durable dans le canton de Talamanca	développement agricole	à déterminer	M. Bettink		
	Costa Rica	3,5	2 680	Projet de promotion de l'agro-industrie rurale à gestion paysanne	agro-industries	à déterminer	M. Bettink		
Proche-Orient et Afrique du Nord	Maroc	27,3	1 260	Projet de développement agropastoral dans la région d'El Kalaa des Sraghna	élevage	à déterminer	M. Nourallah		
	Yémen (X)	16,0	270	Projet d'amélioration de l'irrigation de crue	irrigation	à déterminer	M. Rahman		

**Notes de l'annexe B:**

- X Ces projets sont choisis dans la réserve de projets d'une institution coopérante (dont le nom est indiqué entre parenthèses); les autres sont des "projets dus à l'initiative du FIDA", c'est-à-dire, des projets retenus par les missions d'identification du Fonds ou demandés directement par les gouvernements.
- 1/ Données de 1997 tirées de l'"Atlas de la Banque mondiale, 1999".
- 2/ Il sera peut-être nécessaire de reformuler le projet.
- 3/ Antérieurement, Programme de liaison des petits exploitants aux marchés.
- 4/ Antérieurement, Programme de commercialisation de la production paysanne.
- 5/ Antérieurement, II<sup>e</sup> région, départements de León et de Chinandega.
- 6/ Sera financé conjointement avec le FBS.
- 7/ Antérieurement, Initiative nationale de microfinancement.
- 8/ Antérieurement, Développement des zones tribales du nord sous administration fédérale.